

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-JOLI
PAR LA MAIRESSE DE MONT-JOLI, DANIELLE DOYER**

Collègues du conseil,
Mont-Joliennes, Mont-Joliens,

Conformément aux dispositions de la Loi, je vous fais rapport de la situation financière de la Ville de Mont-Joli établie à partir des indicateurs suivants :

- les états financiers 2015;
- le rapport de l'auditeur;
- le programme des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018;
- les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- les orientations générales du prochain budget et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019;
- la rémunération des élus.

Régulièrement déposés aux membres du conseil municipal, les états financiers au 31 décembre 2015 se résument de la façon suivante :

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

Actifs financiers	9 807 255 \$
Actifs non financiers	<u>38 837 530 \$</u>
Total de l'actif	<u>48 644 785 \$</u>

PASSIF

Créditeurs et charges à payer	2 323 825 \$
Revenus reportés	219 221 \$
Dette à long terme	10 834 027 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>296 300 \$</u>
	<u>13 673 373 \$</u>

AVOIR DES CONTRIBUABLES

Excédent de fonctionnement non affecté	1 484 757 \$
Réserves financières et fonds réservés	3 531 567 \$
Investissement net - éléments d'actif à long terme	<u>29 955 088 \$</u>

Total de l'avoir des contribuables	<u>34 971 412 \$</u>
Total du passif de l'avoir des contribuables	<u>48 644 785 \$</u>

**ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS BUDGÉTAIRES
CONSOLIDÉES**

Revenus	12 166 808 \$
Charges	- 11 436 841 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Amortissement des immobilisations	1 602 066 \$
Propriétés destinées à la revente	7 421 \$
Placement à long terme	10 964 \$
Remboursement de la dette à long terme	- 863 619 \$
Affectations	<u>- 949 734 \$</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (surplus année 2015)	<u>537 065 \$</u>

ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

Sources de financement :

Revenus	1 163 385 \$
Financement à long terme	314 355 \$
Affectations	<u>824 430 \$</u>
	2 302 170 \$
Dépenses d'immobilisations	<u>- 2 302 170 \$</u>
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	<u>0 \$</u>

Le rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de la Ville de Mont-Joli ont été audités par la firme Mallette. Le rapport des auditeurs nous indique que les états financiers consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mont-Joli au 31 décembre 2015.

Le programme des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018, adopté par les membres du conseil municipal, prévoit la réalisation de travaux et l'achat de biens.

Voici un bref résumé des investissements les plus importants réalisés en 2016 :

- poursuite du renouvellement du parc informatique;
- aménagement de salles de réunion;
- achat d'un tracteur à pelouse;
- pavage de la rue Piché;
- mise à niveau des bornes-fontaines;
- changement de l'affiche à l'arrivée de l'autoroute 20;
- aménagement d'une scène extérieure au château Landry;
- remplacement du couvre plancher et travaux de peinture à la bibliothèque et à l'hôtel de ville sur 2 étages;
- réfection de la toiture à la maison des jeunes;
- achat d'une souffleuse pour les patinoires extérieures;
- achat d'un lance balle pour le terrain de balle-molle.

Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours

L'exercice en cours se terminera le 31 décembre prochain. Les orientations du budget 2016 ont jusqu'à maintenant été suivies.

Les orientations générales du prochain budget et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019

Des discussions seront effectuées lors de la préparation du programme triennal 2017-2018-2019 relativement aux dossiers suivants :

- travaux de réfection d'infrastructures dans certaines rues ;
- la mise en chantier d'un nouveau développement résidentiel;
- réfection du Stade du Centenaire : baie vitrée, éclairage et modification du système de réfrigération;
- l'achat de compteurs d'eau.

Au budget 2017, nous devons prévoir les crédits nécessaires pour tenir compte de l'augmentation des coûts au niveau de la masse salariale, des frais d'électricité et de chauffage. En tout temps, la Ville de Mont-Joli planifie les dépenses d'investissement afin d'éviter une augmentation subite du compte de taxes tout en maintenant la qualité des équipements et des infrastructures déjà en place.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000,00 \$

Afin de respecter l'obligation introduite à la *Loi sur les Cités et Villes*, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ effectuée pendant l'année. Cette dernière est disponible au bureau du greffe et sur le site Web de la Ville. Cette liste inclut tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ qui ont été entérinés au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la Ville de Mont-Joli verse pour l'année en cours une somme de 37 328,46 \$ à la mairesse à titre de rémunération de base et d'allocation de dépenses. Les conseillers reçoivent chacun une somme de 12 442,82 \$ pour les mêmes objets.

EN CONCLUSION

L'année qui s'achève déjà a représenté une importante période de planification afin de positionner nos interventions municipales et de toujours mieux desservir les contribuables. C'est dans ce contexte et en raison de nouvelles obligations gouvernementales qu'un nouveau plan d'intervention en travaux publics a été élaboré afin de cibler les priorités en matière de réfection de rues, de conduites d'aqueduc et d'égouts. Déjà pour les 2 prochaines années, les travaux envisagés pourront atteindre près de 2 millions de dollars. Dans cette même veine, nous travaillons activement à l'élaboration de divers scénarios afin de réaliser de nouveaux développements résidentiels à court et moyen terme.

En développement économique, je vous rappelle qu'une nouvelle stratégie de mise en marché a été élaborée afin d'assurer une plus grande notoriété de la ville et attirer de nouveaux investisseurs. Panneau routier à l'arrivée de l'autoroute 20, site Web dédié à l'animation du milieu, réseautage pour le milieu des affaires font partie des outils mis de l'avant et dont nous verrons davantage les retombées dès 2017. Notre nouvelle image de marque, combinée à nos efforts pour attirer de nouvelles entreprises, me rendent confiante quant à l'annonce de nouveaux projets à court et moyen terme, tant sur le plan industriel que commercial.

L'un des enjeux importants consiste également à financer adéquatement nos projets en infrastructures, élément essentiel à une vie municipale dynamique et attractive. Vous comprendrez que la réfection nécessaire de l'aréna, estimée à 8 millions de dollars, représente à cet égard une priorité. Alors que le gouvernement du Québec annonçait récemment des réinvestissements en infrastructures, j'ai la conviction que les citoyens de Mont-Joli et de l'ensemble de La Mitis pourront bénéficier de leur juste part de subventions aux programmes disponibles.

Les citoyennes et citoyens seront plus au fait du plan d'action élaboré pour les trois prochaines années à la séance du conseil municipal du 12 décembre prochain où seront déposés le budget 2017 et le Programme triennal des immobilisations. Un avis public sera publié en ce sens.

L'élaboration du budget 2017 représente une étape très importante de l'année. Je vous rappelle que nous gérons la ville en faisant preuve d'efficacité pour offrir aux contribuables les meilleurs services au meilleur coût possible. Parvenir à réaliser nos projets dans le respect de la capacité de payer des contribuables s'avère chaque année un défi d'envergure, le rôle et les responsabilités des municipalités ayant grandement évolué au cours des dernières années. Soyez assurés que les membres du conseil poursuivent leur travail, en étroite collaboration avec l'administration municipale, afin d'atteindre les objectifs fixés pour assurer le développement harmonieux et durable de Mont-Joli.